

REGLEMENT DU JEU

Gagnez le survol en hélicoptère d'une spéciale du Tour de Corse Historique 2017

Article 1 - Société organisatrice et nature de l'opération :

La société NEGOCE RESEAU CORSE, dont le siège social est Lieu dit Chioso Soprano - Baléone - 20167 Sarrola Carcopino, ci-après dénommée la Société, met en place dans les stations-service du réseau ESSO de Corse un jeu avec obligation d'achat, ci-après «*Gagnez le survol en hélicoptère d'une spéciale du Tour de Corse Historique 2017*»

Article 2 - Durée du jeu :

Le Jeu «*Gagnez le survol en hélicoptère d'une spéciale du Tour de Corse Historique 2017*» débutera le 16 Septembre 2017 pour finir le 30 Septembre 2017. La Société se réserve le droit de proroger sa durée ou mettre fin prématurément à son déroulement, sans préavis ni justification, quelle que soit la raison de cette décision.

Article 3 - Participation au jeu : est autorisée à participer toute personne majeure résidant en France métropolitaine. La participation au Jeu «*Gagnez le survol en hélicoptère d'une spéciale du Tour de Corse Historique 2017*» pourra se faire que par le biais des bulletins de participation «*Gagnez le survol en hélicoptère d'une spéciale du Tour de Corse Historique 2017*» remis soit dans les stations-service du réseau Esso de Corse participantes, soit sur le site du «*shakedown*» à Porto-Vecchio (Santa Giulia). Chaque bulletin de participation sera remis sous condition d'achat de 20 litres de carburant (SP95 ou Gazole) par le personnel de la station-service. La Société garantit aux participants la réalité des gains proposés, son entière impartialité quant au déroulement du Jeu, et de préserver, dans la limite de ses moyens, une stricte égalité des chances entre tous les participants.

Article 4 - Modalités du jeu : Les lots à gagner sont : deux survols en hélicoptère d'une spéciale du Tour de Corse Historique 2017 pour deux personnes ». Ceci exclusivement pour la journée du 07/10/2017 dans la région de Porto-Vecchio. Aucune autre date ne sera passible.

Article 5 - Dotation, valeur et nature des lots : Il est rappelé que le jeu «*Gagnez le survol en hélicoptère d'une spéciale du Tour de Corse Historique 2017 pour deux personnes*» permet de gagner un survol en hélicoptère d'une spéciale du Tour de Corse Historique 2017 pour deux personnes (un seul bulletin gagnant par personne physique). Ceci exclusivement pour la journée du 07/10/2017 dans la région de Porto-Vecchio. Aucune autre date ne sera passible. La Société s'engage à afficher dans les stations-service participantes après le tirage du jeu «*Gagnez un survol en hélicoptère d'une spéciale du Tour de Corse Historique 2017*». La liste des gagnants suivant les coordonnées indiquées par le joueur sur le bulletin de participation. Le Joueur gagnant sera contacté soit par courrier, email ou par tél pour se rendre au point de rencontre du survol.

Article 6 - Non- gratuité du jeu : La participation au jeu «Gagnez le survol en hélicoptère d'une spéciale du Tour de Corse Historique 2017» avec obligation d'achat se fera par le dépôt du bulletin par le Joueur dans l'urne déposée soit dans la station-service ESSO du réseau Corse soit sur le site du « Shakedown » du Tour de Corse Historique à Porto-Vecchio (Santa Giulia). Il complètera lisiblement son nom, prénom, adresse complète et le cas échéant son tél et son email sur le bulletin (seul l'original sera accepté). Le joueur joindra par agrafage, l'original du ticket de caisse (les photocopies et tickets de caisse découpés ou non lisibles seront refusés). Les coordonnées incomplètes, illisibles, erronées, falsifiées ou comportant de fausses indications seront considérées comme nulles et entraîneront l'élimination du participant. Le joueur déposera le tout (original du bulletin + ticket de caisse agrafé) dans l'urne au plus tard le 30/09/2017. Un tirage au sort effectué par la SCP De-Petriconi Huissiers associés à Bastia, le 02/10/2017 au « Shakedown » du Tour de Corse Historique à Porto-Vecchio (Santa Giulia) désignera les gagnants des lots parmi l'ensemble des participants. Le règlement complet et les modalités de participation sont disponibles sur demande à : Négoce Réseau Corse - Lieu dit Chioso Soprano - Baléone - 20167 Sarrola Carcopino. Remboursement du timbre, (tarif lent en vigueur moins de 20 g) de la demande de règlement et du bulletin de participation sur simple demande écrite à l'adresse du jeu (joindre impérativement un RIB).

Article 7 - Responsabilité de la société : La Société ne pourrait être tenue responsable si les données relatives à l'inscription d'un participant n'étaient pas conformes et dont elle ne pourrait être tenue responsable (par exemple, si les bulletins sont illisibles ou impossibles à traiter (par exemple un bulletin déchiré ou un ticket illisible où l'un des deux manquants). La participation du Joueur vaut acceptation de ces conditions. Aucune réclamation ne sera acceptée.

Article 8 - Modification du présent règlement : La Société se réserve la possibilité de modifier le présent Règlement en fonction des modifications dont elle ne serait pas responsable.

Article 9 - Acceptation du règlement : La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent Règlement. La Société tranchera souverainement tout litige relatif au Jeu et à son Règlement. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant l'interprétation ou l'application du présent Règlement, les mécanismes ou les modalités du Jeu et sur la liste des gagnants. En participant au jeu, le Joueur certifie satisfaire toutes les conditions nécessaires pour jouer au Jeu et s'engage à remplir les conditions du présent Règlement.

Article 10 - Liste des gagnants : la liste des gagnants est disponible dans les stations-service du réseau ESSO de Corse et sur le site internet www.groupe-ferrandi.fr

Article 12 : Dépôt et demande de règlement : le présent règlement se trouve en ligne sur le site www.groupe-ferrandi.fr ou en écrivant à la Société à l'adresse suivante : NEGOCE RESEAU CORSE Lieu dit Chioso Soprano - Baléone - 20167 Sarrola Carcopino.
